

# La fameuse « exception religieuse »

**Je vous parlais hier de ces fonctionnaires zélés qui se sentent investis d'une mission divine dès que l'État leur donne un livre de règlements.**

Pour ces serviteurs de l'État, le livre qu'ils traînent dans leur poche est aussi sacré que les Dix Commandements.

« Tu ne construiras jamais une palissade dépassant la limite permise. »

« Tu ne convoiteras jamais le cabanon de ton voisin. »

Etc.

## DEUX POIDS, DEUX MESURES

En lisant ma chronique, ma blonde m'a rappelé une histoire que j'avais oubliée.

On habitait Outremont et on voulait faire refaire la terrasse arrière de la maison.

Il fallait faire faire des plans, montrer ces plans aux fonctionnaires de la Ville, qui les corrigeaient, montrer ces corrections à l'entrepreneur, qui redessinaient ses plans, montrer les nouveaux plans aux fonctionnaires, qui les recorrigeaient, etc.

On passait notre temps entre le bureau de l'entrepreneur et l'hôtel de ville.

Et puis un jour, un fonctionnaire s'est pointé à la maison avec un ruban à mesurer.

Il a mesuré la terrasse de long en large en notant des chiffres dans un calepin et en faisant des « tssst tssst » inquiétants.

« Vous dépassez d'un centimètre la limite permise, mais pour cette fois, on va l'accepter », a-t-il dit.

Et que faisait notre voisin hassidique, pendant ce temps-là ?

Il construisait une cabane sur son balcon avec des planches pour fêter la Souccot.

Lui n'avait pas besoin de faire approuver ses plans ou de faire mesurer sa cabane par un fonctionnaire.

Parce qu'il construisait une cabane « dans un contexte religieux ».

## SUR LA TERRE COMME AU CIEL ?

Le Bloc et le PQ ont déposé chacun une motion demandant que le gouvernement fédéral retire l'exception religieuse de la loi sur les discours haineux.

Un discours haineux est un discours

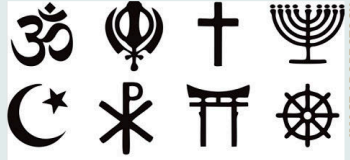


IMAGE ADOBE STOCK

**L'État n'a pas à multiplier les exceptions pour accommoder les croyants.**

haineux, qu'il soit prononcé dans un contexte religieux ou pas.

Ces motions tombent sous le sens, mais il faudrait pousser cette logique encore plus loin.

Pourquoi les lieux de culte sont exemptés de la taxe municipale ?

Pourquoi on accepte que des écoles religieuses contreviennent à la Loi sur l'instruction publique ?

Pourquoi on accepte que des écoles religieuses ne dispensent pas le même enseignement aux garçons et aux filles ?

Pourquoi on accepte que des parents obligent leurs fillettes à se couvrir les cheveux, les bras et les jambes, même en pleine canicule, et lorsqu'elles vont se baigner à la piscine ? N'est-ce pas une forme de maltraitance ? De sexisme ?

Pourquoi on accepte que des enfants ne mangent pas à leur faim pendant certaines fêtes religieuses ?

Pourquoi l'État (qui est censé être laïc) organise des funérailles nationales dans des lieux de culte ?

Pourquoi on permet l'ouverture de salles de prière dans les universités ?

Pourquoi les élus se rendent-ils dans des lieux de culte et portent-ils des signes religieux ostentatoires pour courtiser les minorités religieuses ?

Pourquoi on accepte qu'il y ait des « tribunaux » religieux (comme les tribunaux rabbiniques) et des « hypothèques » religieuses (comme les hypothèques islamiques) ?

## DÉNORMALISER

En fait, c'est toute la relation de l'État à la religion qu'il faut revoir.

Comme le dit souvent mon ami Guy Perkins à QUB, il faut « dénormaliser » la religion.

L'État n'a pas à multiplier les exceptions pour accommoder les croyants.



Richard Martineau en direct à 9 h

# Les prêts en bibliothèque plombés par la grève à Québec

Accéder à la section commentaires

- [Louis Gagné](#)

Publié à 6 h 10 HAE

Il fallait s'y attendre, mais la grève des employés de l'Institut canadien de Québec (ICQ) a eu un impact considérable sur la fréquentation des bibliothèques municipales. Depuis le début du conflit de travail, il y a trois mois, le nombre de prêts a diminué de 84,6 %.

Selon des données de la Ville de Québec obtenues par Radio-Canada, 162 151 emprunts de documents physiques (livres, films, albums de musique, etc.) ont été effectués durant les mois de mars, avril et mai.

À titre comparatif, au cours de la même période en 2023, plus d'un million de prêts avaient été enregistrés dans les bibliothèques de Québec.

Début du widget . Passer le widget ?  
Fin du widget . Retourner au début du widget ?

Cette diminution s'explique en grande partie par la fermeture de 23 des 26 succursales que compte le réseau municipal.

## Horaires et services réduits

Seules les bibliothèques Monique-Corriveau, Étienne-Parent et Gabrielle-Roy demeurent accessibles aux citoyens durant la grève. Ces trois établissements sont ouvertes selon des horaires et des services réduits.

Le nombre d'entrées au cours des trois premiers mois de la grève a également chuté par rapport à la période correspondante de 2023, passant de 620 730 à 132 064. Cela représente une diminution de 78,7 %.

Si les prêts de documents physiques ont fortement diminué, les prêts de livres numériques, en revanche, ont augmenté. Depuis le début du conflit de travail le 1er mars, le réseau Bibliothèques de Québec en a comptabilisé 88 271.

Il s'agit d'une hausse de 14,85 % par rapport aux 76 859 livres numériques empruntés au cours des mois de mars, avril et mai 2023.

## **Le besoin est réel**

Le syndicat des Travailleurs et Travailleuses unis de l'alimentation et du commerce, section locale 501 (TUAC 501), qui représente les 240 employés en grève de l'Institut canadien de Québec, la baisse de fréquentation observée dans les bibliothèques témoigne de l'appui de la population envers ses membres.

Les chiffres parlent quand même d'eux-mêmes. Quatre-vingt quelque pour cent de baisse au niveau des prêts, ça signifie que l'engouement pour les bibliothèques était là. Le besoin est réel et c'est comme, effectivement, un appui silencieux, si on veut, auprès de nos travailleurs et travailleuses, affirme la porte-parole des TUAC 501, Roxane Larouche, en entrevue à Radio-Canada.

Elle ajoute que les employés de bibliothèques reçoivent chaque jour des témoignages de soutien de la part des citoyens, y compris les usagers qui franchissent les piquets de grève.

Ceux qui entrent dans les bibliothèques s'excusent auprès des commis de vouloir rentrer parce qu'ils ont vraiment un besoin pour faire différents travaux, ils ont besoin de livres, c'est un besoin essentiel. D'autres vont seulement passer leur remettre des cartes, du café, des mots d'encouragement, pour leur dire de ne pas lâcher, qu'ils sont derrière eux, même s'ils ont tous hâte de retourner en bibliothèque pour profiter de ces lieux de culture là, raconte la porte-parole syndicale.